PROVINCE DE NAMUR **ARRONDISSEMENT DE NAMUR** **COMMUNE DE PROFONDEVILLE**

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le jeudi 12 février 2026 à 20h00 à la Maison Communale de Profondeville.

Fait à Profondeville, le 04/02/2026

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général, ***Le Bourgmestre,***

Florian GOOSSE ***L. DELIRE***

COMMUNE DE PROFONDEVILLE - COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Séance publique
Générale

1. Procès-verbal de la séance précédente - Approbation.
2. Octroi du titre honorifique de Bourgmestre honoraire - Monsieur Jean-Pierre Baily.

Secrétariat

3. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal.

Environnement

4. Lancement d'une opération de développement rural (ODR) - Accord de principe.
5. Terre asbl - renouvellement convention collecte des déchets textiles ménagers.

Evénements

6. Budget participatif : nouveau règlement de l'appel à projets.

Huis-clos
Personnel

7. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.
8. Chargé de communication - mise à disposition.